

Intervention de Bruno Martin Laprade sur l'entraide aux cultes du 28/11/2010 (version écrite « développée », distribuée en fin de culte)

Notre AG de mars dernier a laissé l'impression que l'action de notre entraide était mal comprise et méritait peut-être une réflexion d'ensemble. L'objet de la présente communication est de vous informer de l'état des réflexions de notre conseil.

Chacun sait que la loi de 1905 subordonne le statut avantageux conféré aux associations culturelles à la condition qu'elles cantonnent strictement leurs activités au « cultuel », ce qui recouvre, outre les cultes et l'enseignement religieux, l'entretien des lieux de culte et du clergé.

Pour l'exercice de toute autre activité, notamment caritative, chaque paroisse a donc du créer une association « ordinaire » (selon la loi de 1901) : chez nous Entraide Luxembourg Pentemont (ELP) : ce statut « de droit commun » permet à l'Entraide d'intervenir dans le champ de la culturelle, notamment en contribuant à son financement, même si ce n'est pas son objet prioritaire.

Pour reprendre la présentation schématique du pasteur Jean-Yves Peter dans le cadre des travaux du Synode sur la Diaconie, les activités de l'entraide sont de deux ordres :

D'abord elle tente d'animer la solidarité interne entre les membres de la communauté, c'est-à-dire les frères dans la foi (Ga 6/10). C'est ce qu'on appelle parfois le « diaconat structurel » ou « diaconie dans l'Eglise », qui comporte donc le « service de tables » (actes, 6 1-6) [l'intendance], et le secours aux membres éprouvés de la communauté.

Mais une telle action interne, pour indispensable qu'elle soit, n'est pas suffisante : le diaconat implique également de manifester l'amour de notre prochain, ce qui consiste fondamentalement à exercer la mission charitable de l'Eglise : c'est le « diaconat prophétique » ou « diaconat de l'Eglise ».

A) Le diaconat structurel

-les repas d'après culte : nous considérons que ces repas sont un prolongement convivial naturel très important du partage auquel est invitée la communauté qui participe au culte. C'est une tradition ancienne de notre paroisse, et nous avons eu à cœur de la maintenir, malgré le dédoublement des cultes, qui a singulièrement alourdi la charge de ces 80 repas à préparer dans l'année pour 30 à 50 personnes.

-les journées d'amitié : passées à un rythme annuel (au lieu d'une fois tous les 2 ans) après la fusion des paroisses, elles procurent environ 20000€, dont la moitié est reversée à la culturelle, et l'autre conservée par l'entraide. La trentaine d'abeilles bourdonnant pendant ces journées et les quelques 70 personnes qui complètent cette équipe à un moment ou l'autre représentent là encore une importante mobilisation.

-les visites : une quinzaine de paroissiens se chargent de visiter les personnes malades, isolées, à leur domicile ou dans leur maison de retraite –éventuellement hospitalisées- qui en ont fait la demande ou ont été signalées, afin de maintenir le lien paroissial et fraternel.

-le comptoir de librairie après le culte du dimanche matin : deux paroissiens choisissent des livres à la Procure, les transportent, les présentent à l'issue du culte, les stockent, puis rendent les invendus...

-les diners tournants : deux paroissiens se chargent de solliciter et collecter les offres de participation, puis de les traiter pour organiser la rotation des 4 repas proposés à chacun.

-pour mémoire : je mentionne des associations ou cercles distincts, qui tournent autour de la paroisse, avec des activités de « tissage de liens sociaux » auxquelles l'entraide s'intéresse évidemment, au point souvent de leur prêter son concours, financier ou non :

(chorale, club de l'amitié pour les personnes âgées, DJeep pour les jeunes, scoutisme, club de cinéphiles...) : au-delà de la seule activité culturelle, c'est de tout cela qu'est faite l'animation sociale de la communauté paroissiale.

B) le diaconat prophétique

Une précision préalable : pour ces activités tournées vers l'extérieur, le conseil de l'entraide a, depuis très longtemps, décidé par principe de coupler nos versements financiers à l'engagement personnel actif de nos paroissiens, estimant que l'annonce de la bonne nouvelle ne devait pas se

réduire à signer des chèques. Ceux-ci peuvent accompagner l'action personnelle, non s'y substituer : c'est la raison par exemple pour laquelle nous n'avons pas versé d'argent lors du séisme haïtien, pensant que chaque paroissien était parfaitement à même d'agir directement en ce sens, sans notre intermédiation.

Que faisons nous dans ce sens ? actuellement (depuis la cessation de la banque alimentaire il y a 3 ans) et de manière très résumée, deux choses¹ :

-les repas du CASP : depuis plus de 10 ans, nous organisons chaque année avec Saint-Sulpice, quatre déjeuners (un dimanche pour chacun des mois d'hiver) pour une centaine de sdf invités par le CASP. Saint Sulpice prête ses beaux locaux du 26 bis rue Cassette et nous fournissons la nourriture, cependant qu'une vingtaine de chrétiens (à la vérité principalement de notre paroisse) viennent dès 10h 30 dresser les tables, installer joliment le couvert et préparer les plats. A partir de midi les invités peuvent se réchauffer avec du thé à la menthe ou un bouillon, avant de s'installer (à 12h 30) autour des 14 ou 15 tables qui sont, dans la mesure du possible, « présidées » par un paroissien, chargé de témoigner du caractère chrétien et œcuménique de cet accueil. Vous pouvez noter les prochaines dates : 5/12, 9/1 et 6/2

-la Cimade, dont notre paroisse abrite le plus important centre d'accueil pour les étrangers en ile de France. Elle lui « fournit », outre les locaux et sa dirigeante (Claire Kleinknecht), le tiers environ des 32 bénévoles qui assurent les 4 permanences hebdomadaires et les accompagnements en préfecture. L'entraide aide Claire à verser quelques secours à ces étrangers (*Par exemple les frais d'une régularisation se montent depuis peu à 500 €*).

L'ensemble de ces activités –internes et externes- ainsi résumées ne sont pas extrêmement consommatrices d'argent : même si l'on y rajoute des « secours d'urgence » apportés ponctuellement notamment à des personnes indiquées par les pasteurs : c'est ce qui explique que, à la fin 2009, ayant constaté que notre « actif net » frisait les 40000€, alors que nos dépenses annuelles tournaient autour de 30000, nous avons pris la décision de compléter le versement « normal » de 10000€ fait à la cultuelle (la moitié du produit des journées d'amitié) d'un versement exceptionnel de 15000€, destiné à contribuer aux très lourdes dépenses d'aménagement et de sécurité qu'elle supportait au titre des immeubles paroissiaux dont ELP est aussi utilisatrice (ne serait-ce qu'au travers de l'activité de la Cimade), en sorte qu'il n'est pas anormal qu'elle contribue à leur entretien.

Cette décision n'a pas été comprise, car elle a été regardée comme traduisant une baisse d'activité et à tout le moins un certain manque de souffle de l'entraide.

Il y a du vrai et du faux : tout dépend des critères que l'on retient pour mesurer l'activité.

À l'aune de l'argent dépensé, c'est parfaitement exact, mais il faut souligner que si les dépenses des trois années antérieures avaient tourné autour de 47000€, c'est uniquement du au fait que nous avons pris l'engagement, lors de la fusion, de maintenir pendant trois ans encore les quelque 16 à 17000€ que l'entraide de Pentemont versait à diverses associations, (en contrariété avec le principe retenu par l'entraide du Luxembourg que des versements devraient toujours être liés avec des actions personnelles de paroissiens).

La vraie question qu'appelait notre prétendue « incapacité » à dépenser davantage d'argent à des actions d'entraide se ramenait donc à celle de notre aptitude à mobiliser au sein de notre paroisse davantage de forces vives, je veux dire des « heures-hommes », pour des actions d'entraide tournées vers l'extérieur.

Le bureau et le conseil de l'entraide ont donc réfléchi à cette question qui, vous le voyez, dépasse nettement celle des finances.

Je dois à l'honnêteté de dire que, sur ce point, les avis sont restés partagés : les « pessimistes » pensent que le « plein » de l'exploitation des bonnes volontés pour des actions caritatives est déjà fait : les difficultés rencontrées pour compléter les équipes de préparation des repas d'après culte, celles des

¹ Je n'énumère ici que les deux activités proprement dites. Il s'y ajoute aussi naturellement quelques secours financiers individuels.

repas du CASP, celles de la Cimade, celles des journées d'amitié etc... alors que beaucoup repose déjà sur les mêmes bonnes volontés, pourraient conduire au constat lassé qu'aucune action nouvelle ne peut raisonnablement être entreprise.

Les « optimistes » (et ils ont été majoritaires) ont estimé que notre paroisse restait un vivier important de personnes voulant s'engager au service du prochain et de l'Évangile et que tous ne trouvent pas leur vocation dans les activités actuelles déjà décrites : en leur proposant un projet cohérent, faisant appel à de nouveaux types de contributions, il restait donc possible d'élargir nos « gestes prophétiques ».

J'ai déjà évoqué il y a un mois un premier point, modeste, qui tend à élargir l'accueil des étudiants étrangers qu'assure encore Pauline Thomas, avec beaucoup de dévouement et de gentillesse : l'idée est de reprendre, spécialement au cours du repas qui suit le culte de dimanche soir, la proposition faite aux étudiants étrangers qui s'y présentent de les « mettre en cheville » avec des paroissiens qui pourraient les accueillir dans leur famille pour des rencontres ou repas (il ne s'agit pas de logement) afin de faciliter leur insertion temporaire.

De manière beaucoup plus ambitieuse (sans que cela paraisse néanmoins au-delà de notre portée) ELP vous propose aujourd'hui de répondre au souci d'une des trois implantations parisiennes de la mission évangélique populaire, celle du « Picoulet » (rue de la fontaine au roi² dans le 11^e arrdt, du côté de Belleville). Comme les deux autres centres de la MP (la maison verte à Montmartre, et la rue de l'Avre à Grenelle), ce centre social a des activités diversifiées au profit d'une population nettement plus défavorisée que celle que nous rencontrons dans notre quartier : avec 9 salariés et quelque 120 bénévoles, il anime par exemple de *l'accompagnement scolaire pour des enfants du primaire*, une *aide aux démarches administratives* (rédiger des courriers, remplir des dossiers, recherche d'information), des *ateliers informatiques* pour réduire la « fracture numérique », ou encore des *ateliers de français*. Chacune de ces activités est encadrée par un permanent apte à assurer la première formation des bénévoles. Si nous avons retenu Picoulet, plutôt que le centre de Grenelle (qui se trouve pourtant sur notre territoire géographique), c'est parce que le pasteur en charge du Picoulet (actuellement Diane Barraud) se sent un peu « esseulé » au point de vue de la présence protestante, au point que son culte mensuel est quasiment déserté : il y aurait donc un sens particulier à ce que les bénévoles de notre paroisse qui s'associeraient à ce projet participent à ce culte pour mieux manifester le lien entre aide sociale et engagement chrétien. Vous trouverez à la sortie du culte une documentation descriptive, avec une invitation à vous inscrire pour une réunion d'information que nous comptons organiser avec la directrice du centre (Éliane Stricker) : si ce projet prend corps (et dans notre idée, cela signifie si un nombre significatif de paroissiens se mobilise (par exemple une dizaine), alors nous pourrions instaurer un véritable partenariat pluriannuel avec le Picoulet, impliquant une participation financière à cette belle action d'évangélisation.

² Accès métro : Belleville (ligne 2), Parmentier (ligne 3), Goncourt (ligne 11) ; bus : lignes 46 (Fontaine au Roi) et 96 (Parmentier-République)